

Compte-rendu

Présents

- ✓ **Chancellerie :**
 - Luc FERRAND, directeur de projet au secrétariat général
 - Sylvain LEGRAND, adjoint du directeur de projet, secrétariat général.
- ✓ **CertEurope**
 - Cédric MERMILLIOD, directeur général
 - Guillaume PYRONNET, chef de projet.
- ✓ **CNCEJ :**
 - 20/35 RRO (cf. feuille de présence).

Excusés

- ✓ **CertEurope :**
 - Renaud BADINA, responsable grands comptes et partenariats.
- ✓ **CNCEJ :**
 - Robert GIRAUD, Président.
- ✓ **CNB :**
 - Non représenté.

Ordre du jour (rappel)

09H30 : Accueil : RRO + CertEurope + Chancellerie

10H00 : Introduction par Pierre MALICET

10H10 : Présentation des participant(e)s (= tour de table)

10H15 : Le message de la Chancellerie, par Monsieur Luc FERRAND.

10H30 : Présentation de l'expérience du déploiement dans divers sites.

11H00 : Echanges avec les participants

12H15 : Conclusion par Monsieur Luc FERRAND.

12H30 : Déjeuner (RRO + CertEurope + Chancellerie)

14H00 : Echanges animés par Patrice BRINDEAU :

1) L'état des lieux

- La situation sur les recours devant le Conseil d'Etat. Evolutions consécutives pour Opalexe.
- Les offres « concurrentes ».
- La carte CertEurope, les paiements.
- Le déploiement dans les régions : stats, organisation, formations, supports.
- Le goulot d'étranglement : experts ? avocats ? tribunaux ? fonctionnalités ? performances ? communication ? documentation ?
- Les tribunaux de commerce.
- Les assistances (CNCEJ, Compagnie, CertEurope).

2) Un processus évolutif

- Les évolutions fonctionnelles prévues ou désirées.
- L'archivage.
- La prochaine MEP (= Mise En Production) : contenu et agenda.
- Une synchronisation des formations ? Des documents types ? Une charte des RRO ?

3) Synthèse des travaux

16H15 : Expression des attentes des experts : synthèse des besoins urgents ou importants.

16H30 : La position de CertEurope.

16H45 : Clôture, par Pierre MALICET.

1) Introduction

L'arrêté du 14 juin 2017 est applicable.

Le PP de Paris souhaite lancer Opalexe.

Opalexe : c'est avant tout un outil entre l'expert et les avocats. Les juridictions suivront.

Il y a deux recours (de la CEACAP) en cours. Le CNCEJ a pris un avocat près le Conseil d'Etat.

Prix de la carte, hors CNCEJ : 217 €HT/3 ans + coût (remise en main propre) + coût (installation).

Le coût global d'une expertise de « taille moyenne » dans le domaine de la construction :

- Papier : 1.000 €
- Concurrent : 250 €
- Opalexe : 210 €.

A partir de fin juillet 2018, le certificat des nouvelles cartes sera livré en eIDAS (demande de l'ANSII).

Depuis 2001, Oodrive accompagne les professionnels de la justice : avocats, huissiers, notaires,...

Pour Opalexe, Oodrive a lourdement investi et supporte des coûts récurrents importants, avec un équilibre encore bien loin d'être atteint.

Les experts souhaitent plus de communication sur Opalexe : « référence nationale + meilleur coût ».

2) Tour de table : état des lieux succinct, par chaque RRO

PP : Premier Président

M+G : Magistrats et Greffiers

AGEN

PP : OK

M+G : 1

Avocat : 2

Expert :

Soucis : Faut-il un certificat temporaire pour un « expert de partie » qui dispose d'une carte expert ?

AIX-EN-PROVENCE

PP : OK

M+G : OK

Avocat : OK

Expert : 1^{ère} inscriptions et réinscriptions : formés à Opalexe. Il y a 1.000 postulants pour 80 places.

Soucis : rès

ANGERS

PP :

M+G : Difficile

Avocat : OK
Expert : Longs à convaincre et à bien former ... 70/140.
Soucis :

BASSE-TERRE

PP : OK+
M+G : OK+
Avocat : OK
Expert : Ça démarre bien.
Soucis :

BORDEAUX

PP :
M+G :
Avocat :
Expert : Difficultés avec le renouvellement de la carte.
Soucis : Quid avec le RGPD ?

BOURGES

PP : Très impliqué (y compris le nouveau) : réelle impulsion.
M+G : Aidé par le SAR. Moyens techniques OK. Formés. Quel navigateur ? Greffières pénibles.
Avocat : Aucune réticence. Des questions parfois idiotes.
Expert : 62 formés (dont 12 ETI). Formation initiale gratuite ; puis payante.
Soucis : On manque de documents de support nationaux.

CAEN

PP :
M+G : Formés un par un. En sortie de WINSI, il leur faut scanner.
Avocat : Un avocat menace l'expert ...
Expert : 80 experts formés. Des certificats se mélangent.
Soucis :

CHAMBERY

PP : TGI de Chambéry devrait être pilote. Le PP semble freiner.
M+G :
Avocat : OK.
Expert :
Soucis :

Fort de France

PP : 0
M+G : 0
Avocat : 0
Expert : 0
Soucis : 0

GRENOBLE : globalement, ça va, ça roule. Opalexe est quasi obligatoire.

PP :
M+G : Des notifications de désignation, vers des experts qui n'interviennent plus (retraite,...).
Avocat : Premières défections : des avocats ont « raté » des courriers et des pré-rapports.
Expert : Des ETI en colère.
Soucis : Il manque la roadmap des évolutions fonctionnelles. Accès difficile au support Opalexe.

LIMOGES

PP : OK. Y compris les Pdt de TGI.

M+G : Formations données, dans la salle de formation du SAR.

Avocat : Bientôt formés.

Expert : 40 experts ont été formés.

Soucis :

LYON

PP : Test à Saint-Etienne (début septembre 2018), puis Villefranche.

M+G :

Avocat : Un avocat de Nice a dit « je n'ai jamais entendu parler d'Opalexe » ;

Expert : Formations payantes, donc un peu difficile.

Soucis : Comment fait-on pour archiver ?

METZ

PP : Initiative en 2016 (Luc Ferrand).

M+G : Pas facile avec greffiers.

Avocat : Bâtonniers OK. Quelques réticences chez des avocats.

Expert : 40 cartes commandées.

Soucis : ràs.

MONTPELLIER

PP :

M+G : Les Magistrats déclarent ne pas avoir reçu de consigne de la part du PP.

Avocat :

Expert :

Soucis :

ORLEANS

PP : Un Pdt demande un courrier de présentation et d'explication.

M+G :

Avocat : Difficile avec des avocats parisiens.

Expert :

Soucis :

PAPEETE

PP :

M+G :

Avocat :

Expert :

Soucis : Aucun démarrage.

PARIS

PP : Ce jour, réunion à la CA, avec le Pdt de tous les TGI, pour lancer le plan de déploiement.

M+G :

Avocat : Aucun refus. Avec les assistantes.

Expert : Impensable de proposer des formations payantes.

Soucis : Des réunions difficiles et pénibles, à cause des discours de la CEACAP qui sont réfractaires.

REIMS

PP :

M+G : Les G disent OK, mais de manière opérationnelle, ils disent « on ne peut pas » ...
Avocat :
Expert : Pas facile à mobiliser.
Soucis :

ROUEN

PP : Un TGI n'a pas démarré.
M+G : Difficile avec certains G.
Avocat :
Expert :
Soucis :

TOULOUSE

PP :
M+G : Ouverts, mais ça n'avance pas.
Avocat : Bien avancé.
Expert : 75 ont commandé leur carte. Formations payantes : il faut carte installée. Sous-traitant 25€.
Soucis : Faut-il l'appui du SAR ?

VERSAILLES

PP : Le PP précédent avait donné l'impulsion.
M+G : Engouement des TGI. Dès qu'ordo est signée → publiée sur Opalexe.
Avocat : Certains avocats envoient des menaces.
Expert : 150/500 inscrits.
Soucis : Chronophage (1 jour/sem). Formations payantes (structure Form-Expert), considérées comme trop chères, mais planning toujours plein : 1 formation de 04H00/mois. Il prépare un vadémécum et une convention. Qui archivage ? Quid signature électronique ?

3) Synthèse

Le groupe des RRO est dynamique.

Pour Oodrive, amortissement à moyen terme.

Opalexe très favorablement soutenu. C'est la course entre les CA et les TGI. Il n'y aura pas d'écrit.

Au moment de l'inscription, des magistrats vérifient si les candidats sont opérationnels avec Opalexe. La Chancellerie suggère d'aiguillonner les Compagnies qui ne démarrent pas (et mettre en lumière les autres).

Idem, avec les TGI.

Dans un TGI, tout greffier est aux ordres du Président du TGI.

Il semble nécessaire de mieux communiquer auprès des Barreaux.

Divers :

- 1) Archivage : la Chancellerie demande formellement à Oodrive d'assurer gratuitement ce service, pour le moment. Car, d'ici deux années, le Ministre de la Culture et le 1^{er} Ministre devraient offrir un archivage généralisé (interne ou externe), dans le respect des durées légales de conservation.
- 2) Signature électronique : grâce à Opalexe, elle devrait être disponible, dans toute juridiction civile à partir de septembre 2018. L'outil garantit l'authentification. Il sera inutile de signer.

Inutile, voire risqué de signer des conventions Opalexe locales ou régionales.

A l'issue du déjeuner, Messieurs Luc FERRAND et Sylvain LEGRAND sont partis.

4) Etat des lieux

Pour mémoire, les experts sont des bénévoles.

- 1) Recours
En cours.
- 2) Carte expert
Il faut désignation récente (éventuellement blancotée) et preuve inscrit sur une liste CA.
Si hors CNCEJ, prestation de remise en main propre (obligatoire) et installation (optionnelle).
- 3) Solutions concurrentes
Qu'elles se développent !
- 4) Carte et paiement
Carte par CB ; expertises si possible par SEPA (nou veaux utilisateurs et utilisateurs existants).
Le texte pour le SEPA devra être amélioré.
- 5) Supports nationaux
Il faut les formalise, ici et là. Exemple : les vidéos de PME.
On pourra les partager : zone d'échange ? plateforme ?
- 6) Greffiers
Certains demandent l'onglet contradictoire, a minima sur ce qui les concerne.
- 7) Greffiers
Dans un TGI, tout greffier est aux ordres du Président du TGI.
- 8) Lecture via l'email de la nuit
Quelqu'un déclare que si document est lu via un lien du courriel de la nuit, alors cette lecture ne serait pas comptabilisée dans le « Contradictoire » : étonnant → à instruire.
- 9) Consignation
Un expert demande à pouvoir modifier la Consignation, sans passer par « En pause ».
- 10) Email de la nuit
Un expert demande à disposer d'un email par expertise (pour pouvoir les classer).
- 11) Début de l'expertise ave Opalexe
Il semble pertinent de demander, par email, à chaque utilisateur, s'il reçoit bien les emails de la nuit (contre-exemple : MenInBlack, ou équivalent, qui commence par bloquer en entrée).
- 12) Prévenance pour la date et le contenu des MEPs et autres indisponibilités
Quelles soient annoncées directement par Oodrive, après validation par le CNCEJ (par Patrice ou, quand Patrice n'est pas dispo, par Pierre). Soit sur la première page et/ou par des emails.
- 13) MEP
Le CNCEJ demande des roadmaps, par MEP (décrivant et datant les évolutions à venir).
- 14) Prochaine MEP
Prévue vers le 26 juin 2018.
- 15) Manuel utilisateurs
Le CNCEJ rappelle sa demande de disposer d'un manuel par type d'utilisateur (expert, sapiteur, co-expert, magistrat ou greffier, avocat, partie). Ca devrait être disponible fin juillet.
- 16) TCs
CertEurope demande au CNCEJ le code qui s'applique, pour les expertises au TC (!).
Le CNCEJ rappelle que le code, pour les TCs, est le CPC.
Equipements : Greffier: Il leur faut une carte. CertEurope n'a pas fixé d'agenda.
Juge : Le certificat doit avoir une durée limitable (cf. leur mandat).
- 17) Assistances
 - Carte : support@certeurope.fr ou 08 99 70 00 46 (0,80 €/mn)
 - Fonctionnel : support@opalexe.fr ou 01 83 77 87 99 (n° strictement réservé aux 35 RRO).

5) Un processus évolutif

- 1) Prochaines MEP
MEP 1 : 26 juin 2018
MEP 2 : fin juillet 2018, notamment avec les compteurs de messages non lus avec critères ...
- 2) Archivage
Pour mémoire, la Chancellerie a demandé qu'Oodrive assure l'archivage, gratuitement, en attendant que les pouvoirs publics proposent leur propre solution (Ministère de la Culture ?). Oodrive confirme que l'archivage des documents Opalexe sera assuré gratuitement. Avec le RPVA, les avocats paient pour l'archivage.
- 3) Synchronisation des formations
Pas jugée nécessaire par les RRO.
- 4) Partage des documents de support
Mettre en œuvre un « slack », entre les RRO ?
- 5) Pertinence des RRO
Le RRO doit transmettre les infos avec son Président de Compagnie et avec les adhérents de sa compagnie (utilisateurs Opalexe ou non utilisateurs).
Pour assurer ces processus, il faudrait concevoir et formaliser une « Charte du RRO ».
- 6) Tenue des CoTech Opalexe
Luc FERRAND suggère d'inviter la DSJ (de la Chancellerie).
- 7) Site <https://formation.opalexe.fr>
Quand on rencontre des problèmes d'affichage (anglais ou impossible de choisir la cour d'appel ou la spécialité,...), on recommande de taper CTRL F5.
- 8) Site <https://formation.opalexe.fr>
Pour le moment (?), les données ne sont plus supprimées chaque samedi matin.
- 9) Les CGU
Question : quels RRO ont lu la CGU ? Aucun !

6) Demandes d'évolutions / Points bloquants

- 1) Certificats pour les (gros) cabinets d'assurance
Objectif : ne plus avoir des dizaines de certificats ; faciliter l'identification du bon certificat.
CertEurope précise que ce n'est pas facile à réaliser.
Les assurances sont prêtes à payer pour une carte.
A suivre ...
- 2) Remplacement d'un expert
Pour décès, ALD, « retraite », dessaisissement, récusation,...
 - Disparaître de l'annuaire
 - Pouvoir réaffecter ses expertises en cours (selon la décision du magistrat) :
 - a. Celles en Création, en Pause, en Cours
 - b. Celles en Terminé (?)
- 3) Listes de plus de 100 lignes
Toujours pas résolu !
- 4) Montrer si la partie a accepté Opalexe
A la prochaine MEP, il y aura un onglet avec les participants (pas vert et rouge : daltoniens !).
- 5) Améliorer la gestion des désignations
 - Si l'expert ne répond pas (idem que par la Poste !)
 - Si l'expert refuse, mais ne crée pas la structure de l'expertise
 - Problème spécifique : quand il existe au moins deux services de suivi des expertises !...

- Illogique : un expert refuse par Opalexe, mais souhaite accepter par papier ... (!).
- 6) Le CNCEJ demande des stats par greffier, par expert, par mois, par année, depuis le début.

7) Points En Suspend

- 1) Que le CNCEJ (PBU et PMT ?) fasse le tour des Compagnies qui n'avancent pas assez vite.
- 2) Déclaration d'indépendance par écrit ?

Les prochaines réunions de travail :

- ✓ Date : Début décembre 2018
- ✓ Lieu : CNCEJ
10 rue du Débarcadère
75017 Paris
- ✓ ODJ : A préciser.